



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Direction générale de l'offre de soins

Sous-direction Ressources Humaines du Système de Santé
Bureau RH2

Affaire suivie par :

Pilar Verdoncq
Tél. 01 40 56 41 18
Courriel : pilar.verdoncq@sante.gouv.fr

Laétitia Faveraux
Tel : 01 40 56 78 42
Courriel : laetitia.faveraux@sante.gouv.fr

<p>SYNTHESE DE LA REUNION DU 2 JUILLET 2015</p> <p>PORTANT SUR LA REINGENIERIE AIDES-SOIGNANTS (AS)</p> <p>ET</p> <p>AUXILIAIRES DE PUERICULTURE (AP)</p>

Participants :

Madame Carole Merle, DGOS Madame Pilar Verdoncq, DGOS	Monsieur Frédéric Herrewyn, CGT Madame Florence Dedieu, CFDT Monsieur Bertrand Brand, CFDT Monsieur Jean-Claude Coquel, FO Monsieur Francis Voillot, FO Monsieur Philippe Bernard, SUD Monsieur Jean-Claude Stutz, UNSA Santé Sociaux Madame Marie Josèphe Toussaint, UNSA Santé Sociaux
Madame Marie Claude Egéa, DGCS Monsieur Clément Beck, DGCS Madame Arielle Poizat, DGCS	
Madame Catherine Gay, CG conseil	
Madame Arlette Schuhler, FNAAS Madame Christine Foret, FNAAS Madame Thérèse Palla, UFAS Madame Sabine Gestin, ANAP Madame Claudie Lebas, ANAP Madame Elisa Guises, ANPDE	Monsieur Etienne Vigouroux, FHP Monsieur Pierre Huin, FEHAP Madame Anne Hanquier, FEHAP Monsieur Philippe Testa, CRF Monsieur Sébastien Bosch, UNICANCER Monsieur Philippe Dupuy, UNIOPSS Madame Samia Darani, UNIOPSS Madame Caroline Kovarsky, FFEC Madame Elodie Blin, ENTREPRISES DE CRECHES Madame Caroline Kovarsky, ENTREPRISES DE CRECHES
Monsieur Christophe Roman, CNOI Madame Christine Lecouturier, AFDS Madame Catherine Naviaux-Bellec, ARS Ile de France	

Un tour de table de présentation des participants à la réunion est effectué.

Le syndicat FO demande à faire une déclaration liminaire.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un groupe de travail technique et qu'à ce titre, il n'a pas vocation à prendre en compte des déclarations liminaires sur des problématiques plus générales.

Cependant, Madame Merle accepte cet exposé dans la mesure où ce principe n'avait pas été explicitement posé lors de la réunion d'installation du 26 mai 2015.

Le travail technique s'engage alors, sur la base du power-point joint.

Outre le contenu des échanges au cours de la réunion intégrés dans ce power-point, les points suivants ont été évoqués :

- La participation des personnes, bénéficiaires de la prise en charge, aux travaux du groupe,
- Les données chiffrées concernant les professions d'AS et AP,
- La prise en compte de la spécificité de l'AP, dans le secteur de la petite enfance.

A l'issue de la journée, les participants sont invités à transmettre à Madame Verdoncq, les documents portant sur l'exercice des AS et des AP qu'ils souhaitent partager avec le groupe.

Ces documents seront compilés et feront l'objet d'un envoi collectif, dans le courant du mois d'août, avec l'invitation à la prochaine réunion.

Par ailleurs, il est demandé aux participants, notamment aux fédérations d'employeurs et à la DGCS, de communiquer à la DGOS tous documents statistiques utiles portant sur les deux professions. Le retour sur les statistiques sera effectué en début de séance de la prochaine rencontre.

Pour le second semestre les réunions se dérouleront en salle -1320C au ministère de la cohésion sociale, de la santé et des droits des femmes, site Duquesne, les :

Vendredi 25 septembre 2015

Lundi 26 octobre 2015

Lundi 7 décembre 2015

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le

Vendredi 25 septembre 2015

De 10h à 16h30

En salle -1320C

Au ministère de la cohésion sociale, de la santé et des droits des femmes

14 avenue Duquesne

75007 Paris